

que, un homme de consensus, avec lequel on peut collaborer et qui ne s'occupe pas de l'organisationnel sauf quand c'est nécessaire», Claude Pont. **●**

## PRÉCISION

L'article paru dans notre édition du 30 avril a pu être interprété de manière erronée. Il n'y a pas de procédures pénales ouvertes à l'encontre des deux détracteurs de l'Hôpital du Valais, Jean-Claude Pont et Serge Siéro. Le RSV, ainsi que Raymond Pernet et Diemar Michlig, à l'époque respectivement président du Conseil d'administration et directeur du RSV, avaient ouvert contre eux une action civile et non une plainte pénale. Les trois demandeurs ont été contraints à retirer leur action en payant les frais d'avocat et de justice. **●** RED

## NOMINATION

### Un nouvel administrateur à la BCVS

Pascal Indermite de Naters devrait logiquement être nommé administrateur de la Banque cantonale du Valais. Le Conseil d'Etat, qui représente l'actionnaire majoritaire, en fera la proposition aux actionnaires lors de la prochaine assemblée générale de la banque le 14 mai prochain à Contrey.

Cette candidature vise à remplacer Oliver Schnyder, qui a dû démissionner du conseil d'administration suite à sa nomination comme membre de la direction générale (voir ci-contre). JMG/c

## TOURISME

### Un double soutien à la nouvelle loi

La Chambre de tourisme et les Remontées mécaniques valaisannes apportent toutes deux leur soutien à la nouvelle mouture de la loi sur le tourisme qui sera soumise au Grand Conseil la semaine prochaine. Un des sujets de discussion tourne autour du montant de la taxe de séjour. La solution proposée, celle du dédoublement est approuvée. La Chambre de tourisme déclare: «Le dédoublement, des taxes de séjour est accepté comme principe d'autant plus qu'il permet la mise en place de forfaitisation et de tarifs différenciés selon les contextes, les qualités de l'hébergement et les produits des stations. Cette liberté est considérée comme positive pour autant qu'elle fasse l'objet d'une réglementation claire de la commune et d'un principe de codécisions des parties concernées.» JMG

qui a été son secrétaire général depuis les débuts professionnels de l'organisation.

### Oliver Schnyder, quel bilan tirez-vous de ces douze ans au secrétariat de la Fédération des communes valaisannes (FCV)?

Les objectifs fixés au début étaient d'avoir toutes les communes parmi nos membres, mettre en place une structure professionnelle et positionner la Fédération pour qu'elle soit écoutée. Nous avons réussi à tout faire. La FCV est écoutée aujourd'hui. Elle est représentée dans les commissions extraparlimentaires et nous rencontrons régulièrement les chefs de service. **●**

### La FCV est le lobby des communes valaisannes. Ont-elles le même avis sur tout?

Sur certaines questions, nous

toutes les sensibilités.

### Le projet de Réforme du XXIIe siècle, R21, prévoit une réduction drastique du nombre de communes, pour aller jusqu'à 60. Réaliste?

Il y avait 164 communes en 2003. Il y en a 135 aujourd'hui. Ça bouge. Il y aura encore des fusions, mais il faut que la volonté vienne de la base et ne doit pas être imposée.

Il est vrai que la gestion des affaires communales est de plus en plus complexe et qu'elle nécessite plus de professionnalisme mais il y a d'autres solutions que des fusions.

### Quelles alternatives aux fusions?

Dans le canton de Berne, des communes d'une certaine taille ont mis leurs compétences à disposition de leurs voisines plus petites. C'est une idée. D'autres

### Bonne santé financière.

En dix ans, grâce aux bonnes conditions économiques mais aussi grâce à un travail professionnel des responsables des finances, les communes bénéficient d'une bonne situation financière.

Mais, nous nous faisons du souci pour le futur. Il y a eu dix révisions fiscales qui diminuent les entrées fiscales aussi des communes, la situation économique se dégrade et il y a la lex Weber.

**Les communes se plaignent des baisses fiscales liées à des décisions cantonales. Mais, elles sont nombreuses à avoir abaissé la pression fiscale ces dernières années. Si aujourd'hui, elles veulent obtenir plus d'entrées fiscales, elles peuvent augmenter leur coefficient fiscal... C'est une possibilité. **●****

PUBLICITÉ

depuis douze ans, à pres

ans Oliver Schnyder va ses fonctions et passer à la fonction générale de la BCVS. «Le mandat à la FCV équivaut à un mi-temps. Pour le soutenir personnellement dans une fonction de directeur de plusieurs communes économiques nait au début de mon parcours professionnel, j'ai travaillé au Suisse dans le canton de l'Est-ce que le fils de l'ancien conseiller d'Etat Wilhelm Scheller d'Etat Wilhelm Scheller est intéressé par une carrière politique?

«J'ai grandi avec la politique côtoyé la politique ces dernières années. On ne peut pas apolitique du jour au lendemain. Mais aujourd'hui la fonction d'un engagement personnel se pose pas. Je vais continuer à consacrer à ce métier.» **●**

## ACTION SOCIALE

### Jérôme Favez chef de service

L'ancien député PLR et ancien conseiller municipal à Val-d'Illiez Jérôme Favez, 47 ans, vient d'être nommé par le Conseil d'Etat au poste de chef du Service de l'action sociale. Il travaillait jusqu'ici à l'Hôpital du Chablais, en tant que membre de la direction générale et responsable du contrôle interne.

La fonction de chef de Service de l'action sociale a connu plusieurs titulaires ces derniers mois. Après le départ de Simon Daridoli, Frank Moos a été nommé, mais n'est resté en fonction que quelques mois. Emilie Blanc assure l'intérim depuis fin février. L'entrée en fonction de Jérôme Favez est prévue «durant le deuxième semestre 2014», indique l'Etat du Valais dans un communiqué. **●** JMG/c



LA NOUVELLE  
FIAT 500L  
TREKKING  
URBAN CROSSOVER.



DÈS CHF  
24 600.-  
(FAVORABLES DIS. CHF 375.- MOIS)

0.99%  
Taux  
annuel  
+ CHF 4100.-  
MONT

Garage de Champsec - Sion  
www.dampsec.ch

